

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 30 Avril, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : MANIN Gérard (Pouvoir à GEROLT Didier), DANJEAN Catherine, BERTRAND Emmanuel, CHARPIGNY Mathilde, LAURENT Jérôme (Pouvoir à ALBANESE Dorothee). Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

### PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2015 : LOTISSEMENT « LES GUIBLANCHES 3 »

- a voté, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2015 arrêté :

- |                                    |                         |                         |
|------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| ➤ à la section de FONCTIONNEMENT : | Recettes : 134 125.93 € | Dépenses : 134 125.93 € |
| ➤ à la section d'INVESTISSEMENT :  | Recettes : 133 485.93 € | Dépenses : 133 485.93 € |

### JURY D'ASSISES : CONSTITUTION DU JURY POUR 2016 PAR TIRAGE AU SORT SUR LA LISTE ELECTORALE

- a procédé au tirage au sort de 3 personnes inscrites sur la liste électorale, à savoir :

- M. CHARPIGNY Bastien - « Les Terres Morel » - 71470 ROMENAY
- Mme MUSSARD Céline - « Les Dourys » - 71470 ROMENAY
- Mme ANSTETT Sylvie - « Z.I. Les Benoîts » - 71470 ROMENAY

### ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2015 AUX ASSOCIATIONS ET DIVERS

- a décidé, par 15 voix pour et 1 voix contre, d'allouer aux sociétés locales et divers organismes les subventions pour l'année 2015.

- a décidé, par 15 voix pour et 1 voix contre, d'allouer à l'Harmonie Municipale une subvention exceptionnelle de 800 € dans le cadre de l'achat par ladite association de matériel et instruments de musique.

### PROJET D'ACQUISITION DU BATIMENT RPC SUPERFOS EN ZONE D'ACTIVITES LES BENOITS : AVIS DU DOMAINE

- autorise à l'unanimité M. le Maire à faire une proposition d'achat à l'entreprise RPC SUPERFOS sur la base de l'avis du domaine minoré de 10% et une proposition de loyer à l'entreprise CPC FROID sur la base de 5% de la valeur d'achat par an.

### MISE A JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE (ACCES FUTUR EHPAD ET LOTISSEMENT SENIOR SEMCODA)

- cette délibération annule et remplace la délibération n°2014-080 du 20.06.2014.

- a décidé à l'unanimité le classement des voies communales suivantes :

- Rue de l'Ancienne Gare (amorce RD 12) – 164 mètres - afin de desservir le lotissement Sénior SEMCODA
- Rue du Champ Bressan (amorce Avenue de la Gare) – 156 mètres – afin de desservir le futur EHPAD
- Impasse du Magnolia (amorce Rue du Champ Bressan) – 60 mètres – afin de desservir le futur EHPAD

- dit que le tableau de classement sera mis jour conformément à cette décision.

### LOTISSEMENT SENIOR SEMCODA EN COURS DE CONSTRUCTION :

#### ➤ DEVIS POUR LA REALISATION D'UNE LIAISON ENTRE LE CHANTIER SEMCODA ET LE RESEAU ORANGE/France TELECOM (5183.16 € TTC)

- a décidé à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise PIQUAND TP – 39160 SAINT AMOUR d'un montant de 4319.30 € HT soit 5183.16 € TTC.

#### ➤ DEVIS POUR LE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL (3412.76 € TTC)

- a décidé à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise PIQUAND TP – 39160 SAINT AMOUR d'un montant de 2843.97 € HT soit 3412.76 € TTC.

### FEUX D'ARTIFICE DES 13 JUILLET 2015 ET 14 AOUT 2015 : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir pour le feu d'artifice du 13.07.2015 le devis de la SARL BARON – 01340 FOISSIAT.

- a décidé à l'unanimité de retenir pour le spectacle pyrotechnique du 14.08.2015 le devis de la SARL BARON – 01340 FOISSIAT (facture prise en charge conjointement par les forains et par la commune).

### SERVICE DE SECURITE – FETE DE LA BIERNAT DU 13.07.2015 : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise SERVICE SECURITE BRESSAN – 01560 LESCHEROUX d'un montant de 348 € (TVA non applicable) pour la prestation de surveillance lors de la fête de la Biernat le 13.07. 2015.

### PROJET D'INSTALLATION DE LA CLIMATISATION AU SEIN DE LA MAISON DE SANTE : ETUDE DE DEVIS POUR LA MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

- a décidé, par 11 voix pour et 5 abstentions de valider la proposition d'honoraires du Cabinet DUCHER Jean-Claude – 01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES d'un montant de 3950.00 € HT soit 4740.00 € TTC pour l'étude et la maîtrise d'œuvre du chantier de réalisation dans le cadre du projet d'installation de la climatisation au sein de la maison de santé.

- autorise M. le Maire à valider ladite offre et passer la commande.

## **BUDGET COMMUNAL : DECISIONS MODIFICATIVES**

- a approuvé, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes

	<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	C/023	14 316 €	C/7411	5943 €
			C/74121	6149 €
			C/74127	2224 €
TOTAL		14316 €		14316 €

	<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
SECTION D'INVESTISSEMENT	C/2315-49	8600 €	C/021	14 316 €
	C/2313-27	5716 €		
TOTAL		14316 €		14316 €

### **GARDERIE PERISCOLAIRE : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE Mme Nadia KHAMARI A COMPTER DE SEPTEMBRE 2015**

- a décidé à l'unanimité de recruter Mme KHAMARI Nadia – « Villaroux » 71470 ROMENAY – en qualité d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe non titulaire, à raison de 26H33 minutes hebdomadaires, par le biais d'un CDD à compter du 01.09.2015 jusqu'au 05.07.2016 inclus afin d'exercer les fonctions de surveillante périscolaire au sein de la garderie périscolaire, l'animation des temps d'activités péri-éducatifs (TAP) ainsi que l'entretien des locaux.

### **PARTICIPATION CITOYENNE : TARIFS POUR LA SIGNALÉTIQUE « VOISINS VIGILANTS »**

- a décidé, par 13 voix pour et 3 voix contre de passer commande auprès de l'entreprise Voisins Vigilants de plusieurs éléments de signalétique (4 panneaux aluminium sur poteau existant et 1 pack de 100 autocollants) pour un montant de 433.33 € HT soit 520.00 € TTC.

### **RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2013-113 DU 31.10.2013 RELATIVE A LA VENTE PAR LA COMMUNE DE LA LICENCE IV**

-a décidé à l'unanimité d'annuler la vente de la licence IV de débits de boissons appartenant à la Commune de Romenay à M. KOHLER Emile – 71290 BRIENNE (licence devenue caduque en raison des nouvelles réglementations en vigueur)  
- a décidé à l'unanimité d'annuler sa délibération n°2013-113 en date du 31.10.2013 relative à ce projet de vente.

### **AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME**

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par M. ROSAIN Christian pour des travaux de réfection de toiture sur sa propriété au lieudit « Les Teppes ».  
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. CLERC Anthony pour la construction d'un abri de jardin sur sa propriété au lieudit « 832, Route de Sermoyer » (demande refusée le 17.04.2015).  
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par la SCI Château de la Serve pour le remplacement de clôture sur 84 mètres au lieudit « 1, Place Orientale ».  
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par M. PLASSARD David pour la construction d'un abri de jardin sur sa propriété au lieudit « Les Guiblanches ».

### **MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) – CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA FERME DE « LA TRAIN »**

- a décidé à l'unanimité de mettre à jour le PLU (Plan Local d'Urbanisme) suite au classement au titre des monuments historiques de la Ferme de « La Train ».  
- autorise M. le Maire à prendre un arrêté municipal constatant la procédure de mise à jour du PLU et à accomplir toutes les formalités administratives nécessaires (transmission, affichage et diffusion de l'arrêté).

### **A PRIS CONNAISSANCE :**

- de l'édition de 5000 flyers pour les balades vertes pour un coût de 465.60 € TTC.  
- de l'article de presse du journal de S. et L. relatif à la Fédération de Pêche et à l'étang de la Chagne.  
- du désherbage à la médiathèque et du don des ouvrages à la bibliothèque de Bantanges.  
- du courrier du Conseil Général de S. et L. relatif au projet de mise en vente de la Maison du Grainetier et de la proposition de vente à la commune pour la somme de 113400 €.  
- du compte-rendu de la réunion du 23.03.2015 avec les services de la DRAC dans le cadre du projet d'aménagement de la Ferme du Champ Bressan.  
- des cartons d'invitation pour l'inauguration de l'exposition « Le Côté Obscur de la Bresse. Magie, croyances et sorcellerie » le 15.05.2015 à 18H à la Ferme du Champ Bressan.  
- de la date de réception des travaux du Lotissement Sénior SEMCODA (mercredi 20.05.2015 à 15H30).

### **A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE,  
**Didier GEROLT.**

